

meurtres a diminué depuis cinq ans comparativement aux cinq années précédant 1962, très bien, j'accepterais le bill C-168. Mais tel n'est pas le cas. Il y a eu des meurtres depuis 1962 aussi nombreux qu'avant, alors que l'on pendait les meurtriers. Depuis 1962, aucune pendaison, toutes des commutations de peine. Et le résultat? Les tueurs ont continué de tuer.

Alors, monsieur l'Orateur, la peine capitale empêche parfois des gens de commettre le meurtre, de se livrer à des actes de vandalisme parce qu'on craint la corde. Quand on ne craint pas la corde, quand on est certain de n'être qu'emprisonné, eh bien, on se dit que l'État verra à nous nourrir, nous loger, nous vêtir convenablement—c'est un petit peu rayé avec des petites lignes sur les vêtements, mais on sera quand même vêtu convenablement. Au fait, ils n'auront pas froid l'hiver, pas trop chaud l'été, ils ont même l'air climatisé dans certains coins, et probablement qu'à la suite de ce bill-là, nous leur voterons des uniformes modernes.

M. Prud'homme: Les anciens uniformes de l'armée.

M. Caouette: Les anciens uniformes de l'armée, alors cela pourra les aider encore davantage. Tout ceci pour dire que l'abolition de la peine capitale est une injustice à l'égard de la saine population canadienne, une injustice pure et simple. Et c'est pour cela que je m'oppose à cette abolition. L'expérience de cinq ans, nous l'avons faite, nous l'avons pratiquée depuis 1962, nous en connaissons les résultats: des assauts, des meurtres, il y en a encore tous les jours et toutes les semaines à Montréal, à Toronto, à Vancouver et dans des petits endroits comme celui que je citais tout à l'heure, où il y eut une tentative en pleine ville de Rouyn.

M. Laprise: C'est pire qu'au Vietnam.

M. Caouette: Mon ami de Chapleau (M. Laprise) me dit que c'est pire qu'au Vietnam. C'est semblable.

• (3.50 p.m.)

Monsieur l'Orateur, si nous voulons combattre le crime, le vandalisme, il y a d'autres solutions que celle de présenter des bills inefficaces, des lois qui ne serviront pas les meilleurs intérêts de la population, qui assureront aux bandits leur sécurité au détriment de leur liberté, un peu comme derrière le rideau de fer mais, à tout événement, la sécurité, ils l'auront. Si le bandit tombe malade en prison, on l'envoie à l'hôpital, tous les soins qu'il requiert sont payés, il bénéficie même du régime de l'assurance-santé. Être soigné par les médecins, être admis à l'hôpital, cela ne lui coûte rien; les médicaments sont fournis

gratuitement! Savez-vous que ces gens-là seront même mieux traités que la plupart de ceux qui composent notre société honnête?

Monsieur l'Orateur, pour toutes ces considérations, je voterai contre le bill C-168 et je maintiens que le gouvernement et le Solliciteur général auraient dû inviter le Parlement à étudier des projets de loi de nature à aider l'ensemble des Canadiens, des projets de loi, par exemple, qui concernent le domaine économique ou social, au lieu de nous faire discuter pendant des jours et des semaines un projet de loi pour abolir la peine de mort, qu'on n'applique pas d'ailleurs depuis cinq ans, depuis 1962.

Le gouvernement pouvait continuer dans la même voie, parce que personne ne soulevait la question à la Chambre. De plus, nous aurions pu étudier des choses plus importantes et plus urgentes que celle-là. Je vais demeurer opposé à ce bill et, bien que nous soyons forcés d'en discuter, je souhaite que le ministre revienne sur ses positions et renvoie le bill C-168 au comité pour être étudié de nouveau.

Que la Chambre l'étudie et décide, une fois pour toutes, ce qu'on pourrait faire, mais seulement lorsque nous n'aurons pas d'autre chose à discuter. Tant et aussi longtemps que les questions économiques et sociales de notre pays seront aussi branlantes qu'elles le sont présentement et qu'elles poseront des problèmes aussi graves que ceux que nous avons aujourd'hui, cessons de discourir et de discuter sur des questions de moindre importance, alors qu'il y a tellement de problèmes importants à résoudre chez nous.

Monsieur l'Orateur, c'est là mon point de vue, et je crois que plusieurs députés le partagent. Nous n'en faisons pas une question de politique. Nous en faisons une question canadienne, une question patriotique, si vous voulez, bref, une question de vie ou de mort pour l'ensemble du peuple canadien. Alors, mettons de côté la "partisanerie" et agissons en Canadiens tout court; travaillons dans le meilleur intérêt de notre population. Cessons la discussion sur ce bill. Que le ministre retire son bill et commençons l'étude de projets pour développer notre pays afin de rendre les Canadiens plus heureux et conscients du fait qu'ils sont les propriétaires d'un pays riche, qu'ils sont les bénéficiaires d'un héritage culturel économique, politique et social qui peut leur faire du bien, si nous, leurs représentants, prenons nos responsabilités et passons notre temps à légiférer pour le bien-être de la population, au lieu d'adopter des lois qui la punissent au profit des meurtriers

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Queens): Monsieur l'Orateur, je ne sais trop encore de quelle